

PRESSE CANADIENNE / LÉGER MARKETING

Les Canadiens et les partys des fêtes

Rapport



1.0 Constats de l'étude

- Plus de neuf Canadiens sur dix participeront à un party des fêtes cette année.

Question : *Cette année, participerez-vous à un party des fêtes... ?*

n=1529	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Canada	91%	8%	1%

- La très grande majorité des Canadiens aiment les partys des fêtes en famille.

Question : *Aimez-vous ou non... Les partys de fêtes de famille?*

n=1529	OUI	NON
Canada	92%	7%

- Une bonne moitié des Canadiens aiment les partys de bureau.

Question : *Aimez-vous ou non... les partys des fêtes de bureau?*

n=1529	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Canada	55%	33%	12%

- Alcool et harcèlement sexuel au rendez-vous des partys de bureau.

Question : *À votre avis, lors des partys de bureau y a-t-il... ?*

n=1529	
... une trop grande quantité d'alcool	27%
... du harcèlement sexuel	1%
Les deux	28%
Ni l'un ni l'autre	31%
Ne sait pas / Refus	12%

Note : Les pourcentages représentent les réponses positives.

2. Résultats

2.1 Plus de neuf Canadiens sur dix participeront à un party des fêtes cette année

91% des Canadiennes et des Canadiens participeront cette année à au moins un party des fêtes. 87% auront au moins un party de bureau et un party de famille, 46% un party de famille seulement et 4% un party de bureau seulement alors que 8% ne participeront ni à l'un ni à l'autre.

Parmi les personnes qui participeront à un party de bureau, on retrouve davantage des 25-44 ans (57%).

Question : *Cette année, participerez-vous à un party des fêtes... ?*

n=1529	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Provinces Atlantiques	89%	11%	0%
Québec	94%	5%	1%
Ontario	90%	8%	2%
Prairies	92%	7%	1%
Alberta	96%	4%	1%
Colombie-Britannique	82%	14%	4%
Canada	91%	8%	1%

2.2 La très grande majorité des Canadiens aiment les partys des fêtes en famille

92% de la population dit aimer les partys des fêtes en famille.

Question : *Aimez-vous ou non... Les partys de fêtes de famille?*

n=1529	OUI	NON
Provinces Atlantiques	88%	10%
Québec	89%	11%
Ontario	93%	6%
Prairies	89%	9%
Alberta	95%	4%
Colombie-Britannique	93%	3%
Canada	92%	7%

Note : La différence à 100% représente ceux qui ne savent pas ou qui refusent de répondre.

On note cependant que 58% des gens vivant en couple qui vont dans un party de leur propre famille se disent obligés d'aller également dans la famille de leur conjoint alors que 42% ne sentent pas cette obligation. Cette obligation semble plus présente chez 65% des 25-34 ans et pour 62% des 35-44 ans, pour 63% des anglophones et 65% des Ontariens.

On remarque d'autre part que 55% des plus de 65 ans, 57% des francophones et 59% des Québécois vivant en couple ne sentent pas l'obligation.

Il y a également 8% plus d'hommes que de femmes qui disent subir cette obligation alors qu'il y a 8% plus de femmes que d'hommes qui ne se sentent pas obligés.

Dans ce même esprit de fêtes de famille, on remarque que 23% des personnes ayant une belle-mère n'aiment pas aller dans un party organisé par leur belle-mère. On ne note aucune différence significative entre les hommes et les femmes à cet égard. Par contre, 39% des 18-24 ans auraient le plus tendance à ne pas aimer aller dans un party organisé par leur belle-mère.

Question : *Lorsque vous allez dans un party de votre famille, êtes-vous obligé d'aller dans un party de la famille de votre conjoint(e)?*

n=1529	OUI	NON
Provinces Atlantiques	70%	30%
Québec	41%	59%
Ontario	65%	35%
Prairies	68%	32%
Alberta	62%	38%
Colombie-Britannique	58%	42%
Canada	58%	42%

2.3 Une bonne moitié des Canadiens aiment les partys de bureau

55% de l'ensemble des Canadiens disent aimer les partys de bureau alors que 33% sont d'un avis différent.

En ce qui concerne la population active, 60% aiment ce type de partys alors que 31% ne l'aiment pas et 8% ne se prononcent pas. C'est en Alberta que les gens qui forment la population active apprécient le plus les partys de bureau (73%) et c'est au Québec qu'on n'y est le moins attachés (39%)

Question : *Aimez-vous ou non... les partys des fêtes de bureau?*

n=1529	OUI	NON	Ne sait pas / Refus
Population active	60%	31%	8%
Population inactive	46%	36%	18%
Canada	55%	33%	12%

2.4 Alcool et harcèlement sexuel au rendez-vous des partys de bureau

Selon 53% des Canadiennes et des Canadiens *occupant un emploi*, l'abus d'alcool serait un constat des partys de bureau et pour 26%, le harcèlement sexuel y aurait également sa place. Toutefois, 37% des gens qui travaillent n'y voient ni l'un ni l'autre de ces comportements.

Les pourcentages sont sensiblement les mêmes pour l'ensemble de la population. Ainsi, 55% pointeraient la consommation excessive d'alcool alors que 29% viseraient le harcèlement sexuel et 31% n'y verraient aucune de ces affirmations ou impressions.

Toutefois et nonobstant ces constats, le tableau suivant montre une différence entre ceux qui aiment ou n'aiment pas les partys de bureau, que ce soit parmi ceux qui ont un emploi ou parmi la population générale.

Question : *À votre avis, lors des partys de bureau y a-t-il... ?*

<i>Aimez-vous les partys de bureau... ?</i>	Oui	Non
Personnes qui ont un emploi		
... une trop grande quantité d'alcool	49%	65%
... du harcèlement sexuel	21%	39%
Ni l'un ni l'autre	45%	27%
Population générale		
... une trop grande quantité d'alcool	55%	57%
... du harcèlement sexuel	23%	42%
Ni l'un ni l'autre	41%	21%

3.0 Méthodologie

La présente étude effectuée par Léger Marketing a été réalisée au moyen d'entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif de 1529 Canadiennes et Canadiens âgé(e)s de 18 ans ou plus et pouvant s'exprimer en français ou en anglais.

Les entrevues ont été réalisées à partir de nos centraux téléphoniques de Montréal et de Winnipeg du 3 au 8 décembre 2002. Nous avons la possibilité d'effectuer jusqu'à 10 appels dans les cas de non-réponse.

À l'aide des données de Statistiques Canada, les résultats ont été pondérés selon les régions, le sexe et la langue parlée à la maison afin de rendre l'échantillon représentatif de l'ensemble de la population adulte du Canada. Finalement, nous obtenons avec les 1529 personnes sondées, une marge d'erreur maximale de $\pm 2,5\%$, et ce, 19 fois sur 20.